

Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: - (1984)

Heft: 713

Rubrik: En bref

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

1965, à Genève; puis en 1975, Gertrud Spiess (PDC) à Bâle-Ville et Jeanine Robert-Challandes (lib.) à Neuchâtel; en 1978, Esther Bührer (soc.) à Schaffhouse; en 1979, Marie-Agnes Massini (lib.) à Bâle-Ville (deuxième femme portée à la présidence dans ce canton); en 1981, Johanna Nüesch-Winzeler (rad.) à St-Gall et Marguerite Narbel (lib.) dans le canton de Vaud; en 1982, Marianne von Burg (rad.) à Soleure et Liliane Charmillot (PDC) à Delémont; enfin, en 1983, Cristina Strelli (soc.) au Tessin.

IL Y A QUARANTE ANS Le travaillisme neuchâtelois

Le 10 janvier 1944, le Cercle d'études syndicalistes de Neuchâtel adopte une motion adressée à l'Union syndicale locale pour lui demander de déposer une liste autonome lors des élections communales de mai.

Réponse favorable des syndicats et dépôt d'une liste rouge et blanche. Les électeurs lui accordent suffisamment de suffrages pour permettre de constituer un groupe travailliste au Conseil général. Il convient de préciser que la liste bénéficiait de l'appui du Ralliement neuchâtelois, constitué en 1941, et qui avait déjà brouillé les cartes de la politique cantonale.

Le Parti socialiste, menacé par le «travaillisme», réagit vigoureusement. Le conseiller national René Robert et trois autres membres du Parti socialiste suisse qui avaient soutenu le nouveau groupe sont exclus du parti et Robert doit même quitter le groupe socialiste de l'Assemblée fédérale. On ne badinait pas avec la discipline à l'époque.

Inutile d'ajouter que le succès initial du travaillisme fut sans lendemain et qu'il ne vit plus que dans la mémoire de quelques observateurs de la politique et de militants à l'heure du bilan.

EN BREF

Une pétition circule en Suisse pour réclamer une présence accrue de l'Evangile à la radio et à la télévision. Elle devrait recueillir 100 000 signatures.

* * *

La distribution de l'électricité dans une partie du Nord-Est de la Suisse est assumée par la coopérative Elektra Birseck. Les 32 000 coopérateurs viennent de désigner leurs délégués pour la prochaine «législature»: 157 sont élus par les coopérateurs, 20 sont délégués par des institutions de droit public et 60 par les principaux consommateurs privés. La

participation pour l'élection des 157 délégués a atteint 23%. Il y a 79 délégués domiciliés à Bâle-Campagne, 44 dans le canton de Soleure, 9 dans le Laufonais bernois et 25 en Alsace (en particulier la ville de Saint-Louis).

* * *

L'ancien conseiller fédéral socialiste Max Weber a eu le malheur de s'appeler comme un sociologue et économiste allemand fort connu. Lorsqu'on cite ce nom, on pense inévitablement à l'auteur de «L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme» et pas à son homonyme helvétique. Le livre récent de Marcela Hohl concerne bien le créateur de l'Ecole ouvrière suisse: paru en allemand il traite des idées politico-économiques de Max Weber et de son influence sur l'activité de l'Union syndicale suisse.

* * *

Années 10 - années 80. Le «Journal de Genève/Gazette de Lausanne» publiait le 20 décembre dernier un article de Pascal Garcin sur le mécontentement des employés de banque. Et cette petite phrase: «Les employés de banque ne songent pas encore à recourir à la grève, mais ils pourraient envisager diverses pressions.» Une grève des employés de banque? Impensable, diront certains. Or il y a des précédents, même en Suisse! En octobre 1918, par exemple, on en enregistrait une à Zurich. Pour la soutenir, l'Union ouvrière proclama la grève générale. Deux jours plus tard le travail reprenait dans les banques. Acquis: des augmentations importantes de traitements accordées aux employés des catégories inférieures et moyennes.

* * *

Seul changement dans la composition du gouvernement saint-gallois depuis 1911, le septième siège, occupé par un représentant du parti minoritaire, a passé des démocrates aux socialistes en 1930. Les six autres sièges sont partagés moitié-moitié par les radicaux et les démocrates-chrétiens. Suite au retrait, motivé par l'âge, d'un élu radical, l'Alliance des indépendants pourrait être tentée d'envoyer à la lutte son populaire conseiller national Franz Jaeger.

Canton	Nombre de sièges	Nombre de femmes avant-dernière législature	Nombre de femmes dernière législature	Pourcentage de femmes
ZH	180	17	27	15
BE	200	18	24	12
LU	170	16	28	16,47
UR	64	1	1	1,56
SZ	100	6	6	6
OW	52	1	3	5,76
NW	60	1	3	5
GL	80	2	4	5
ZG	80	4	5	6,25
FR	130	14	13	10
SO	144	6	9	6,25
BS	130	20	22	16,92
BL	84	11	12	14,28
SH	80	4	7	8,75
AR	61	—	—	—
AI	63	—	—	—
SG	180	15	16	8,88
GR	120	4	6	5
AG	200	24	28	14
TG	130	3	9	6,92
TI	90	10	11	12,22
VD	200	24	20	10
VS	130	7	7	5,38
NE	115	8	7	6,08
GE	100	23	25	25
JU	60	4	5	8,33
Total de tous les cantons	3003	243	298	9,92